

- Numérisation des documents

Dans le dossier client, il est possible de scanner directement (si scanner sur les tables de vente) :

Onglet	Document scanné
Clients Régime	Cartes mutuelles
Prescription/Optométrie	La prescription /l'optométrie
Lunettes	Note équipement lunette
Lentilles	Note équipement lentilles
Divers	Note équipement divers
Historique	Accord de PEC

⚠ Plus d'icônes permettant le rattachement d'une image dans le dossier client.

Chemin : Numérisation/Scanner

Il est possible de scanner ou de rattacher des images pour un dossier dont : Bon de livraison Fournisseur – Bon de commande client signé – Devis signé – Document TP/EAM.

- Saisie du numéro de BL fournisseur

Les bons de livraison douchés (ATOL et ESSILOR), le numéro s'affiche dans l'onglet de l'équipement en cliquant sur Désignation

Pour tous les autres fournisseurs, dans l'onglet « Commandes/Commandes et Retour/Suivi », cliquer sur afin d'ouvrir la page permettant de saisir le n° de BL.

Il est également possible de saisir ce numéro au moment de l'entrée rapide en stock d'un article et dans l'onglet « Entrée en stock » d'une fiche article.

N° de BL

N° de Lot

DEROULE DE VENTE AVEC SV 1.40

A la création du dossier

Fiche client

- Rechercher le client,
 - si client absent de la liste cliquer sur
 - Si client présent, ouvrir le dossier et dans la fiche cliquer sur :



pour mettre à jour les informations.

Prescription/Optométrie

- Penser à renseigner dans la fiche des prescripteurs les champs suivants :

Spécialité

Type

Devis Lunettes

- Pour connaître le taux de remboursement, dans l'onglet « Simulation Tiers-Payant, dans la zone « Données Télétrans,
- cliquer sur :
- A l'ouverture de la fenêtre renseigner le champ suivant :

Accident de droit commun

- Cliquer en haut à gauche sur :
- Cliquer en bas à gauche sur :
- Le taux de remboursement est actualisé dans l'onglet « Client/Régime/Sesam-Vitale 1.40

Création de l'équipement



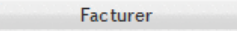

- Onglet « Simulation TP » : EAM TP
- EAM coché : Télétransmission sans Tiers Payant
- EAM et TP cochés : Télétransmission avec Tiers Payant

Bien indiquer au client de revenir avec la MEME Carte Vitale lors de la livraison.

A la livraison de l'équipement


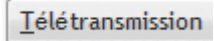
Ouvrir le dossier client avec la **MEME** carte vitale que celle qui a été utilisée pour la création du dossier.

Dans l'onglet de l'équipement :

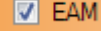
- Facturer l'équipement
- Cliquer sur  dans la barre d'outil pour ouvrir AREA.
- A l'ouverture de la fenêtre renseigner le champ suivant :
 - Accident de droit commun
- Cliquer en haut à gauche sur : 
- Cliquer en bas à droite sur : 
- A la création la facture FSE, cliquer sur : 
- Cliquer sur « OK » et fermer la fenêtre pour revenir sur AS2.

-
- *La télétransmission*
-

Chemin : Assurance Maladie/Gestion des EAM/Attente de télétransmission.

- Tous les dossiers affichés « en attente de télétransmission » sont envoyés dès qu'on clique sur : 
- A l'ouverture de la page AREAFSE_START, cliquer en haut sur : 
- Saisir le code de lecteur CV

QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

- Vérifier que votre AS2 est bien installé et paramétré pour travailler en EDI
- Modification de menu TP dans AS2 :
 - TIERS PAYANT devient ASSURANCE MALADIE
 - Gestion des dossiers TP devient Gestion des EAM
 - Création d'un nouveau statut : ATTENTE DE TELETRANSMISSION
- Possibilité de faire de la télétransmission sans faire le Tiers-Payant, en cochant dans l'onglet simulation TP uniquement la case : 
- Envoi des ordonnances à une seule adresse (votre centre de rattachement).
- Créer et livrer l'équipement avec la même Carte Vitale du client (notamment pour les ayants-droits).